

Conseil d'administration (CA) Vendredi 26 octobre 2018 – 9h

COMPTE-RENDU DES ECHANGES

Etaient présent-e-s (membres élu-e-s et de droit) : **S. Ben Néfissa**, élue DR, **A. Le Naëlou**, Directrice de l'IEDES, **P. Bertrand**, élu étudiant, **S. Capitant**, élue MCF, **K. Marazyan**, élue MCF, **P. Molard**, élu BIATSS, **J. Menouer**, élue étudiante, **B. Trotier-Faurion**, élue BIATSS.

Etaient présent-e-s (membres invité-e-s) : **C. Guénard**, Responsable de parcours du Master, **M. Bardin**, Resp. Vie institutionnelle de l'IEDES.

Etaient absente excusée : **T. Angeloff**, élue PR (procuration confiée à S. Ben Néfissa).

Pour rappel, l'Institut est en train d'organiser sa transition de direction et de définition des nouvelles orientations qu'il portera sur le prochain mandat. Le processus ad hoc de consultation "Orientations stratégiques / Direction" en interne s'avérant plus long que prévu, le Conseil s'est réuni ce vendredi 26 octobre en séance restreinte aux membres internes.

I. GOUVERNANCE

Renouvellement des membres élus du CA – scrutin du jeudi 11 octobre 2018

- Collège BIATSS : 11 électeurs > 8 exprimés en faveur de la liste présentée par **Béatrice Trotier-Faurion** et **Pierre Molard**,
- Collège A (PR P1-IEDES et DR UMR D&S) : 4 électeurs > 3 suffrages exprimés en faveur de la liste présentée par : **Tania Angeloff** et **Sarah Ben Nefissa**,
- Collège B (MCF P1-IEDES et DR UMR D&S) : 12 électeurs > 9 suffrages exprimés en faveur de la liste présentée par **Sylvie Capitant** et **Karine Marazyan**.

=> Il est rappelé que le mandat des représentants des usagers (étudiants) au Conseil court jusque novembre 2019. **Jade Menouer** et **Paul Bertrand** sont inscrits en M2 à l'IEDES et assureront la représentation des étudiants du Master mention Etudes du Développement jusqu'à la fin de leur mandat.

Renouvellement des personnalités extérieures et Présidence du CA

Se présentent au vote les six personnalités extérieures suivantes :

- deux représentants des Administrations et Organisations de Coopération internationale :
 - o **Aymeric Chuzeville**, Sous-directeur des politiques du développement, Dir. des biens publics mondiaux, Ministère des affaires étrangères et du développement international,
 - o **Hélène Djoufelkit**, Directrice adjointe - Département Diagnostic Economique et Politiques Publiques, Agence française du développement (AFD) ;
- une personnalité extérieure désignée par les collectivités territoriales :
 - o **Jeannick Le Lagadec**, Conseillère départementale du Val de Marne en charge de la délégation Santé, enseignement supérieur, recherche et agriculture périurbaine;
- une personnalité désignée par le Conseil d'Institut à titre personnel :
 - o **Marie-Hélène Aubert**, Inspectrice générale de l'administration du développement durable au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), Présidente du Conseil (2016-19);
- un enseignant-chercheur de l'Université extérieur à l'Institut désigné par le Conseil de l'Institut sur proposition du CA de l'Université et représentant l'Université :
 - o **Hélène Sirven**, Vice-présidente de la Commission de la recherche
- un représentant des Grands Établissements publics de Recherche scientifique et technologique :
 - o **Patrick Caron**, Directeur général délégué à la Recherche et à la Stratégie, Centre international de la recherche agronomique pour le développement (CIRAD).

=> Le rôle stratégique de ces personnalités extérieures est rappelé, de même que la possibilité d'envisager à l'avenir, en cas d'évolution professionnelle personnelles ou de départ en retraite, d'ouvrir à la représentation d'autres institutions au sein de ces mêmes catégories. Il semble cependant important actuellement de veiller à une certaine continuité, compte tenu de l'incertitude actuelle sur la succession à la direction de l'IEDES, et l'élection de ces personnalités extérieures au CA de l'IEDES pour la période 2019-2023 est validée à l'unanimité des membres présents (9 voix dont 1 procuration).

**Conseil d'administration (CA)
Vendredi 26 octobre 2018 – 9h**

COMPTE-RENDU DES ECHANGES

Renouvellement du comité directeur et de la direction de l'IEDES.

Sont à ce jour membres du comité directeur (communément appelé "équipe de direction") :

- La Direction et Direction adjointe de l'IEDES,
- Le Responsable administratif de l'IEDES,
- La Responsable Vie institutionnelle de l'IEDES,
- La Direction et Direction adjointe de l'UMR D&S (selon l'ordre du jour),
- Le chargé de valorisation de l'UMR D&S (selon l'ordre du jour),
- L'Assistant éditoriale des publications de l'IEDES (selon l'ordre du jour).

=> Le mandat de l'actuelle direction prend fin au 30 novembre 2018 et à ce jour, aucune candidature à la succession n'a été exprimée. La Présidence de l'université souhaite être informée au plus tôt des résultats du processus de concertation en interne qui se poursuivra jusqu'au CA du 27 novembre prochain, date à laquelle le Conseil devra voter pour :

1. un-e candidat interne porteur-e d'un programme à 5 ans pour l'IEDES,
2. ou une administration provisoire extérieure.

II. RESSOURCES HUMAINES - BUDGET

Budget 2019 et Enveloppe Formation IEDES (retour réunion VP du 15 octobre) :

CENTRES FINANCIERS * Masse (Fonctionnement/ Personnel / Investissement)	IEDES										Total
	BATIMENT	TA	MASTERS		BIBLIOTHEQUE	PARTENARIAT	RIED	Subv AFD	Subv MAE	NA	
	Fonctionnement	Fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Fonctionnement	Fonctionnement	Fonctionnement	Fonctionnement	Fonctionnement	
Credits ouverts (au 11/10/2018)	194 095 €	6 900 €	41 237 €	5 000 €	3 000 €	13 063 €	32 059 €	23 055 €	15 030 €	1 000 €	334 439 €
Enveloppe formation			41 237 €	5 000 €	3 000 €	6 000 €	16 000 €	- €	- €	1 000 €	72 237 €
Autres dotations Paris 1	194 095 €				763 €						194 858 €
Ressources propres	- €	6 900 €	- €	- €	- €	6 300 €	16 059 €	23 055 €	15 030 €	- €	67 344 €
Budget engagé (au 11/10/2018)	194 095 €	7 761 €	30 570 €	0 €	2 678 €	12 874 €	24 781 €	11 069 €	15 070 €	1 792 €	300 688 €
achats	0 €	6 607 €	6 699 €		139 €	0 €	0 €	0 €	98 €	761 €	14 304 €
matériel informatique et multimedia		6 607 €	3 077 €								9 684 €
fournitures petit équipement dont consommables			1 954 €		139 €					708 €	2 801 €
Fournitures administratives			1 668 €								1 668 €
logiciels								98 €			151 €
services extérieurs	194 095 €	0 €	2 697 €		2 539 €	0 €	0 €	0 €	0 €	289 €	199 620 €
locations immobilières	194 095 €										194 095 €
locations mobilières (copieur + MAA)			2 043 €		757 €						2 800 €
documentation générale			35 €		1 782 €						1 817 €
Impression support (affiches) et reprographie			619 €							289 €	909 €
autres services extérieurs	0 €	1 154 €	20 732 €		0 €	12 874 €	24 596 €	11 069 €	14 972 €	742 €	86 138 €
Sous traitance mise en page			1 080 €			420 €	7 692 €				9 192 €
Sous traitance édition							14 198 €				14 198 €
Sous traitance traduction							2 490 €				2 490 €
Sous traitance appui documentaire			1 540 €								1 540 €
Sous traitance						1 117 €					1 117 €
Appui technique (Masters + Tropicales)									420 €		420 €
publicité publications et relations publiques						1 868 €	118 €	4 649 €	9 142 €		26 219 €
voyages et déplacements			10 442 €								10 442 €
cotisations, colloques, visite			255 €								255 €
missions intervenants									188 €		188 €
réception		1 154 €	384 €			1 006 €	98 €		3 172 €		5 814 €
téléphone			2 986 €								2 986 €
Cadeau			1 300 €			150 €					1 450 €
Communication (salon Produrable et affiche)						803 €		420 €			1 223 €
Récompenses (bourses masters...)								6 000 €	1 950 €		7 950 €
affranchissement			2 745 €								2 745 €
autres prestations extérieures diverses - autres						7 260 €			100 €	742 €	8 102 €
Charges de personnel			441,00 €		- €	- €	185,00 €				626,00 €
Soide (au 11/10/2018)	0 €	-861 €	15 667 €		322 €	189 €	7 278 €	11 986 €	-40 €	-792 €	33 750 €

=> Des corrections de libellés sont à apporter au tableau ci-dessus avant transmission au CA du 27 novembre avec un état des lieux à cette date

Concernant la nouvelle répartition de l'Enveloppe formation 2019 entre les composantes, certaines d'entre elles ont été informées de baisses substantielles par l'application des critères d'allocation votés par la précédente Présidence à l'été 2016 (nombre d'étudiants, de personnels enseignants, de personnels administratifs et spécificité de chaque composante). Ces critères pénalisent tout particulièrement les petites composantes avec des formations de niveau Master et doctorat. Il est rappelé que l'IEDES est historiquement et de longue date doté de 73k€ d'Enveloppe formation, y compris lors du passage des DESS au Master avec création du M1 à coût constant.

En cohérence avec de la note de cadrage budgétaire fournie par l'IEDES aux membres de la CFVU de l'université fin 2016 et validée en CA de l'Institut du 12 juillet dernier, et sur base de son utilisation actuelle, l'IEDES a

**Conseil d'administration (CA)
Vendredi 26 octobre 2018 – 9h**

COMPTE-RENDU DES ECHANGES

proposé une réduction de 30k€ de son *Enveloppe formation* sur base de 1. perception de ressources propres (Revue – pour laquelle l'objectif de ne plus recourir à l'*Enveloppe formation* est presque atteint, et taxe d'apprentissage) et 2. d'économies (fin des publicités, réduction des achats de bibliothèque, et basculement d'une partie des partenariats *Suds* sur les lignes budgétaires dédiées de la Chaire UNESCO). Pour ce qui est frais liés au fonctionnement de la bibliothèque, la Présidence a mentionné la possibilité que les frais de personnel (vacations étudiantes pour ouverture tardive) soient pris en charge par le Service central de la Documentation (SCD), et a évoqué la prise en charge des achats de livres, comme il est d'usage dans d'autres composantes, par les laboratoires de recherche rattachés.

=> Cette possibilité pourra être soumise au Conseil de laboratoire de l'UMR *Développement et Sociétés*.

A. Le Naëlou rappelle que, même avec cette baisse substantielle, l'IEDES reste toujours relativement bien doté en regard du critère « nombre d'étudiants » par rapport aux autres composantes de P1. Elle informe avoir bien précisé à la Présidence que cet effort accepté par l'IEDES et motivé par soucis d'équité avec les autres composantes de P1, ne sera plus renouvelé et avoir demandé qu'une discussion globale au niveau de Paris 1 soit lancée quant aux utilisations de cette Enveloppe par les composantes aux côtés de ressources propre.

A la question posée en séance de l'importance des frais liés aux déplacements des intervenants extérieurs, est répondue qu'une politique de rationalisation des nombres de nuitées et types d'hôtels a été mise en place. Les frais de téléphone, location copieurs et affranchissements restent également importants, mais ces frais étant potentiellement liés à question de localisation (à comparer avec les composantes basées au Centre Panthéon ou au Centre Pierre Mendès France).

=> Le Budget 2019 sera soumis au vote du CA entièrement renouvelé, du mardi 27 novembre.

Ressources propres : Taxe d'apprentissage, Formation continue, Revue,

La formation continue (FC) reste à développer. Un travail est en cours pour référencer l'offre de master au sein des Pole Emploi et organismes de formation destinés aux salariés (Docelio). Est cependant rappelée la perception sur les 4 500 euros facturables à des étudiants disposant d'un financement (entreprise ou Pôle Emploi) de 20% par l'université, et de 15% par le service Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS). Il convient, conformément aux statuts de l'IEDES, de renouveler la demande de pouvoir réaliser de la FC en autonomie.

Campagne Emplois 2019 Enseignants-Chercheurs (EC), ATER et BIATSS

EC :

Une réunion sur le profil de poste EC à pourvoir – sachant que le profil actuel est un statut PR ouvert à trois sections : Science politique (04), Economie (05), et Sociologie (19) - est prévue le lundi 19 novembre 15H, date à laquelle seront communiqués à la Présidence de Paris 1 le statut du poste demandé (PR ou MCF), les sections disciplinaires concernées et l'argumentaire *ad hoc*.

La discussion est engagée : 1. Sur le fait que le statut MCF est actuellement privilégié au niveau de l'université, et que le poste ouvert à un tel statut en 3 sections pourrait avoir plus de chance d'être validé, notamment avec l'effort Enveloppe formation réalisé et 2. Sur la possibilité de demander un MCF privilégiant un profil en anthropologie en regard du détachement d'O. D'Hont.

Au cours d'un tour de table, les avis suivants sont exprimés :

- C. Guénard : l'Institut n'est actuellement pas en capacité d'accueillir un nouveau collègue, d'autant que se pose la question de la ou du PR à même de mener processus de recrutement d'ici mai 2019.
- S. Capitant : si le statut de MCF est acté, il sera très probablement difficile de demander un statut de PR ensuite, mais il serait également dommage de lancer une concertation pénible pour une probabilité nulle.

**Conseil d'administration (CA)
Vendredi 26 octobre 2018 – 9h**

COMPTE-RENDU DES ECHANGES

- K. Marazyan se dit favorable à un renouvellement au sein de l'équipe, et favorable à un profil MCF et évoque la possibilité d'une demande commune de poste partagé avec une autre composante pour augmenter probabilité de pourvoi.
- S. Ben Néfissa est très favorable à l'entrée de nouvelles personnalités au sein de l'équipe, d'autant que beaucoup de collègues partent en CRCT ou autre ...
- A. Le Naëlou : la discussion *Poste* à déconnecter de la discussion *Direction*. La capacité à organiser le recrutement à considérer. Elle est favorable au renouvellement au sein de l'équipe.

La fiche de poste PR ouvert à 3 sections est actuellement inexistante ; la seule partiellement rédigée étant celle publiée en 2016 (Histoire-géo et Science politique), avec pour seule modification le titre et la discipline (PR éco, socio et science politique).

=> Si au terme de la concertation en interne, aucun avis n'est formalisé en prévision du RDV du 19 novembre, la demande 2017 sera reconduite (un PR ouvert aux 3 sections susmentionnées et un MCF en anthropologie).

ATER :

La demande de renouvellement des 3 ATER (1 en section 19 et 2 en section 05) est confirmée mais l'argumentaire devra être étoffé compte tenu du retour annoncé de G. Spielvogel au 01/09/2019 et/ou du départ en CRCT de M. A. Marouani.

Et évoquée la demande d'un 1 ATER en section 23 (Géographie), pour compenser la demande de CRCT de G. Gillot. La possibilité d'un Professeur agrégé du second degré (PRAG) pourra également être étudiée.

=> Les points "EC" et "ATER" étant liés, ils seront étudiés ensemble lors de la réunion de concertation en amont du RDV du 19 novembre à la Présidence.

BIATSS :

Sont discutés pour validation 1. L'ouverture du poste de REIP au concours pour 2019 ; 2. la prolongation du contrat d'Emma Tyrou à la suite du CDD prenant fin le 31/03/2019, 3. le renouvellement au 01/09/2019 des CDDs en cours (J. Chassain, K. Demandre, B. Trotier-Faurion)

=> Sont approuvés à l'unanimité des membres présents (9 voix).

III. FORMATION

2017-18

Jurys

Il est rappelé que la modélisation de la carte de formation 2018-19 est actuellement impossible si les nouvelles responsabilités/décharges ne sont pas votées. Or le changement de la direction et des modifications faites sur certains parcours entraînent des modifications des services statutaires non anticipables.

Pour stopper le blocage de paiement des primes, il est proposé 1 la reconduction des décharges 2017-2018 à l'identique avec réajustements sur services faits en juin 2019.

=> Approuvé à l'unanimité des membres présents (9 voix).

Pour rappel, les services centraux ont fait part d'un blocage de l'application Apogée 2018-2019 suite à l'absence de saisie de la totalité des notes M2S3 de l'année en cours.

=> L'intégration des notes M2S3 est repoussée au 15 novembre. La surveillance des examens, la correction des épreuves, le rendu des notes et la participation aux jurys fait partie intégrante des missions des EC. Si les notes

**Conseil d'administration (CA)
Vendredi 26 octobre 2018 – 9h**

COMPTE-RENDU DES ECHANGES

ne sont pas transmises dans les temps décidé collectivement, un courrier aux EC concernés copie Paris 1 sera envoyé

=> Sont approuvées à l'unanimité des membres présents (9 voix) les dates suivantes : pré-jury M2S3 jeudi 15 novembre ; jury final de M2 fixé au vendredi 30 novembre début d'après-midi ; remise des diplômes vendredi 14 décembre 2018 à partir de 17h sont approuvées à l'unanimité des membres présents (9 voix).

2018-19

Au calendrier 2018-2019 validé en CA du 12 juillet 2019 et affiché en séance, sont ajoutées les échéances suivantes :

- la date de remise des notes du M1S1, fixée au lundi 25 février 2019, cette date étant compatible avec la date limite de candidature pour mobilité internationale du 1^{er} mars 2019, et
- un pré-jury de M2S3, programmé le 1er juillet 2019.

=> Ce calendrier est approuvé à l'unanimité des membres présents (9 voix).

Mobilités internationales

Les demandes de mobilités internationales :

- extra-européennes sont à déposer pour le 01/12/2018,
- intra-européennes, pour le 01/03/2019.

=> Ce calendrier est approuvé à l'unanimité des membres présents (9 voix).

Effectifs 2018-19 et proposition des capacités d'accueil 2019-20 pour chaque parcours :

	Inscrits 2018-19	Capacité 2019-20
M1 DEG	34	34
M1 SHS	42	51
M2 AGRI	23	24
M2 EPOLPRO	30	30
M2 CRISES	25	24
M2 SOCIAL	24	24
M2 LOCAL	23	24
M2R	11	13
FC *	0	0
	212	224

=> Ce tableau est validé à l'unanimité des membres présents (9 voix).

Bilan de la campagne 2018 > Calendrier campagne 2019

La campagne de candidatures 2018 est globalement stable (sensible augmentation du nombre de dossiers de candidatures en M1 SHS et baisse en M1 économie, légère baisse pour l'ensemble des parcours de M2, et

Conseil d'administration (CA) Vendredi 26 octobre 2018 – 9h

COMPTE-RENDU DES ECHANGES

diminution de 12% M1-M2 confondus). Pour rappel, 1. les dates de candidatures avait été nettement avancée et raccourcie, 2. la communication habituelle réalisée dans les médias papier payants (Courrier International, Le Monde, etc...) n'a pas été réalisée pour raisons de rationalisation de l'Enveloppe Formation. La première année de gestion des candidatures par Etudier en France (EEF) / Campus France donne un bilan mitigé avec un nombre de candidatures étrangères en baisse. Est noté le fait que Campus France ne préconise pas la rédaction par les candidats de lettres de motivation telle que demandées pour les candidatures nationales entraînant de fait une inégalité de traitement et d'appréciation entre les candidatures nationales et internationales.

=> Ce point sera soumis à Campus France

P. Molard souligne l'importante déperdition entre le nombre de candidatures en ligne et le nombre de dossiers papier reçus. Les enseignants-chercheurs présents restent unanimes sur le fait que l'étude de dossiers numérisés n'est actuellement pas envisageable.

Les parcours représentés en ce CA souhaitent un retour des dates de candidatures à mai/juin mais laissent le choix aux parcours non représentés d'un calendrier distinct. Les parcours non représentés au CA seront consultés, et l'ensemble de ces décisions feront l'objet d'une consultation avec le service de la scolarité pour avis.

=> Le principe d'un retour à une campagne de candidatures de début mai à début juin, appliqué depuis longue date, est donc approuvé pour les parcours ce jour représentés, à l'unanimité des membres présents (9 voix), de même que l'allongement nécessaire des listes d'attente 2019-2020 par rapport à celles de 2018-2019 pour faire face aux défections.

IV. VIE INSTITUTIONNELLE ET PARTENARIATS

Comité d'orientation stratégique

La séance du 3 décembre 2018, dernière présidence d'Emmanuel Faber, sera assurée par l'actuelle direction. Les échanges porteront sur, outre les la présentation des éléments marquants de l'année écoulée et projets à venir, sur les effets des redéploiements institutionnels annoncés entre les 4 grands instituts de recherche (CNRS, INRA, CIRAD et IRD) sur les conditions d'exercice de la recherche sur le développement à l'IEDES et l'UMR *Développement et Sociétés*

Cité du développement durable > événement de lancement le 14 novembre 2018

En présence de représentants de la Mairie de Paris et des Présidences de Paris 1 et du CIRAD, 4 pôles d'activités concrètes en faveur du développement durable seront présentées lors de cet événement par les 18 organisations. Les étudiants du Master mention Etudes du développement présenteront également un projet réalisé en option libre de développement durable sur le campus : *Campus Vert*.

Activités de la Chaire UNESCO *Défis partagés du développement ; savoir, comprendre, agir*

Il est redemandé par les membres présents qu'une meilleure communication et information soit assurées sur les activités de la Chaire et sur les modalités pour y proposer des projets. Un colloque international sur le thème provisoire *Genre et Développement* se tiendra autour de juin 2019 à l'ENSEA d'Abidjan, membre fondateur de la Chaire. Un programme de renforcement des capacités des cadres universitaires sera réalisé à l'université Sonfonia Conakry (mission commune M. Bardin et M A Soriot, Directrice des relations internationales de Paris 1 du 15 au 25 novembre 2018).